



Auto-Moto-école

Clic Conduite

Liste des moyens de paiements

Voici les différents moyens que nous vous proposons afin de pouvoir effectuer vos règlements:

- Paiement par carte bleue.
- Paiement par espèce.
- Paiement en 3 ou 4 fois. Pour cela, il faut constituer un dossier bancaire. Cela permet :
 - que l'auto école soit réglée de la somme totale empruntée, en un seul versement,
 - et le souscripteur est prélevé sur son compte en 3 ou 4 fois selon son choix (sur 3 ou 4 mois). Cela occasionne des frais administratifs à hauteur de 15euros.
- Virement bancaire sur simple demande de notre rib.
- Permis à 1€ par jour. C'est un micro crédit qui est fait auprès de votre banque sans frais ni intérêt. Le montant emprunté est forfaitaire : 800€, ou 1000€ ou 1200€. Cela dépend du montant de la facture. La somme doit être intégralement versée à l'auto-école car celle-ci est soumise à une garantie financière pour couvrir les sommes versées et à un agrément préfectoral.

Voici un exemple type de règlement:

À l'inscription : règlement de l'intégralité du forfait code choisi (au maximum 295€) + les frais administratifs (60€) + 30€ pour l'achat de la place d'examen (la poste, sgs, ...)

Lors de l'évaluation de départ : 40€

Avant la 1ère heure de conduite : 245€ (160€ pour les 4 premières heures + le kit pédagogique pratique + 1h de vérif)

Ensuite toutes les 4 heures de conduite: 160€

Le solde final doit être réglé au moins 5 jours avant l'examen pratique.